

**OFFRE LOGITECH "Achetez 2 produits PRO et recevez 40 EUR de remise en argent \*1"**

**TERMES ET CONDITIONS**

**ACHAT NÉCESSAIRE POUR PARTICIPER. L'OFFRE EST NULLE LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT OU LA RESTREINT.**

**1. ÉLIGIBILITÉ.** L'offre Logitech "Achetez 2 produits PRO et recevez 40 EUR de remise en argent" ("Offre") est ouverte à toute personne âgée de 18 ans ou plus (à la date d'inscription) résidant légalement aux Pays-Bas, en Belgique et au Luxembourg (le(s) "Participant(s)"). Les dirigeants, administrateurs et employés de Logitech et d'Amazon, Bol, Coolblue, Media Markt ("détaillants participants"), leurs filiales et sociétés affiliées, ainsi que toutes les agences de publicité et de promotion, les personnes engagées dans le développement, la production ou la distribution de matériel pour cette offre et les membres de la famille immédiate ou les personnes vivant dans le même foyer (qu'elles soient apparentées ou non) ne peuvent pas participer à cette offre. En participant à cette offre, le participant accepte inconditionnellement d'être lié par les présentes conditions générales.

**2. LE PROMOTEUR.** Logitech Europe SA ("le promoteur"), dont le siège social est situé à l'EPFL Innovation Park, Daniel Borel Innovation Center, 1015 Lausanne, Suisse, assurera la promotion et la mise en œuvre de l'offre. Pour toute question concernant cette offre, veuillez envoyer un courriel à [nederland@logitech.com](mailto:nederland@logitech.com), en mentionnant l'offre. L'adresse électronique est fournie exclusivement pour la soumission de demandes de promotion et aucune autre communication écrite ne sera acceptée.

**3. COMMENT PARTICIPER.** Le participant doit acheter en ligne ou hors ligne, en une seule transaction, deux (2) des produits Logitech G: PRO X2 SUPERSTRIKE, PRO X SUPERLIGHT 2, PRO X SUPERLIGHT 2 DEX, PRO X SUPERLIGHT 2C, PRO X TKL, PRO X TKL RAPID, PRO X 60, PRO X 2 LIGHTSPEED, PRO X 2 LIGHTSPEED + SUPPORT POUR CASQUE, PRO X SANS FIL ("Appareils admissibles") uniquement auprès des détaillants participants (des conditions supplémentaires s'appliquent) pendant la période de promotion telle que définie ci-dessous pour participer à l'Offre. Le participant aura droit à une remise en argent de 40 EUR ("Remboursement") pendant la période de promotion s'il remplit le formulaire via [www.logitech-promotions.com](http://www.logitech-promotions.com).

**Limite:** Cette promotion s'applique au maximum aux 300 premières inscriptions complètes.

Pour demander le remboursement, le participant doit s'inscrire pendant la période d'inscription via [www.logitech-promotions.com](http://www.logitech-promotions.com) avec une adresse électronique valide dans les 60 jours suivant la date d'achat de l'appareils admissibles auprès des détaillants participants, mais au plus tard le 25 juin 2026,

---

<sup>1</sup> Après avoir rempli le formulaire via [www.logitech-promotions.com](http://www.logitech-promotions.com)

et saisir les informations requises (prénom, nom, adresse, numéro de téléphone, adresse électronique, numéro de compte bancaire international (IBAN), reçu d'achat, où le participant a acheté l'appareil admissibles ("inscription"). La date prise en considération comme date d'achat de l'appareil de qualification est la date indiquée sur le reçu à fournir par le participant. Le participant recevra un numéro d'enregistrement ("numéro d'enregistrement") indiqué dans l'e-mail reçu une fois la participation effectuée. Une fois l'inscription terminée, la transaction de remboursement est effectuée par *10XCREW, le partenaire désigné par Logitech pour la mise en œuvre des promotions, tav Logitech G series PRO Cashback, Don Boscostraat 4, 5611 KW Eindhoven, Pays-Bas*, au plus tard 60 jours après la date de l'inscription complète du participant. Le remboursement sera envoyé au numéro de compte bancaire international (IBAN) fourni.

Seuls les participants ayant effectué une inscription valide pendant la période d'inscription pourront bénéficier de l'offre. Les informations fournies dans l'inscription du participant seront utilisées pour envoyer le remboursement si l'inscription est valide.

Les appareils admissibles qui ne sont pas achetés chez les détaillants participants sont exclus de l'offre. Les participations reçues après la période d'inscription seront automatiquement rejetées. Cette offre ne peut être combinée avec d'autres offres, remises, promotions ou prix de vente, remises en argent du promoteur et des détaillants participants.

La promotion s'applique au maximum aux 300 premières inscriptions complètes. Si ce nombre est atteint avant la date de fin mentionnée, la promotion prendra fin prématurément. Maximum 1 inscription/remboursement par personne.

4. PÉRIODE DE PROMOTION. L'offre débute le 23 mars 2026 à 00:01 CET et se termine le 26 avril 2026 à 23:59 CET. ("période de promotion").

5. PÉRIODE D'INSCRIPTION. Pour demander le remboursement, le participant doit effectuer une inscription valide via [www.logitech-promotions.com](http://www.logitech-promotions.com) dans les 60 jours suivant la date d'achat des appareils admissibles, mais au plus tard le 25 juin 2026 ("Période d'inscription").

6. CONCESSION DE LICENCE. Le participant conserve tous ses droits de propriété sur ses inscriptions, cependant, avec chaque inscription, le participant accorde à l'Organisateur et à ses affiliés une licence mondiale, non exclusive, perpétuelle, libre de redevances, entièrement payée, pouvant faire l'objet d'une sous-licence et transférable pour utiliser, adapter, modifier, publier, reproduire, distribuer, préparer des œuvres dérivées, afficher publiquement et exécuter son inscription, en tout ou en partie, dans le cadre de cette Offre et dans le cadre du marketing, de la publicité et de la promotion des produits Logitech. Le Promoteur peut également utiliser sa soumission dans le cadre (i) d'efforts de marketing de détail, y compris les stands de salon, les catalogues, les courriers, les points de vente ou d'autres affichages dans les magasins ; et (ii) d'efforts de commerce électronique, y compris les sites Web du Promoteur dans tous les formats de médias et par le biais de tous les médias et de tous les canaux sociaux.

7. CONDITIONS GÉNÉRALES. Pas de substitution, de transfert ou de remplacement du remboursement et de l'appareil de qualification. Toutes les taxes et tous les droits sur le remboursement sont à la charge exclusive du participant.

Cette offre n'affecte pas les droits du participant à exercer ses droits légaux en vertu des lois sur les droits des consommateurs parce que l'appareil admissible est défectueux.

Les décisions de l'organisateur sont définitives et contraignantes à tous égards pour toutes les questions liées à cette offre. L'Organisateur et les détaillants participants ne sont pas responsables des inscriptions ou courriels incomplets, perdus, égarés, endommagés, tardifs, retardés ou brouillés, ni de la saisie incorrecte ou inexacte des informations de participation, y compris, mais sans s'y limiter, des dysfonctionnements techniques, des erreurs humaines ou techniques, des omissions, des interruptions, des suppressions, des défauts ou des défaillances de toute ligne ou réseau téléphonique ou informatique, de tout équipement informatique, ou de toute combinaison de ces éléments.

Seule la participation entièrement complétée sera acceptée. Toutes les participations soumises deviennent la propriété de l'Organisateur. L'Organisateur se réserve le droit, sans préavis, de mettre fin à cette Offre, en tout ou en partie, ou de la modifier de quelque manière que ce soit et pour quelque raison que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, si l'Organisateur détermine, à sa seule discrétion, que la fraude, les défaillances techniques ou tout autre facteur échappant au contrôle raisonnable de l'Organisateur portent atteinte à l'intégrité de l'Offre. L'Organisateur se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier toute personne dont il estime qu'elle trafique l'application ou qu'elle agit en violation des présentes conditions générales. Toute tentative par une personne de saper délibérément le fonctionnement légitime de l'offre constitue une violation du droit pénal et civil et, en cas de tentative de ce type, l'organisateur se réserve le droit de réclamer des dommages-intérêts à cette personne dans toute la mesure permise par la loi.

En cas d'acte, d'omission, d'événement ou de circonstance échappant au contrôle raisonnable du promoteur et empêchant ce dernier de se conformer aux présentes conditions générales, le promoteur ne sera pas tenu responsable de tout manquement ou retard dans l'exécution de ses obligations. Le Promoteur n'est pas responsable des actes, omissions, retards ou défaillances de tiers, y compris des détaillants participants et des partenaires pour la mise en œuvre des promotions. Le promoteur se réserve le droit de modifier, de retarder, de reporter ou d'annuler l'offre en cas de circonstances échappant à son contrôle raisonnable. Le Promoteur se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales à tout moment et sans préavis.

8. COMMUNIQUÉ DE PRESSE. Sauf si la loi l'interdit, l'acceptation d'un remboursement constitue l'accord du participant pour que le Promoteur utilise son nom, sa photographie, son adresse, sa voix, son image et les informations relatives au remboursement à toutes fins, y compris, mais sans s'y limiter, à des fins commerciales, publicitaires et promotionnelles, sans autre paiement ou compensation.

9. CONFIDENTIALITÉ ; COLLECTE DE DONNÉES. Les informations fournies par le participant dans le cadre de cette offre sont soumises à la politique de confidentialité de l'organisateur, qui se trouve à l'adresse <https://www.logitech.com/legal/web-privacy-policy.html>.

10. SURVIE. Si l'une des clauses des présentes conditions générales est jugée illégale, invalide ou inapplicable, elle sera dissociée et supprimée, et les autres clauses resteront en vigueur et de plein effet.

11. LITIGES. En soumettant une inscription, le participant accepte que : (a) tous les litiges, réclamations et causes d'action découlant de ou liés à cette Offre, autres que l'administration de l'Offre, seront résolus individuellement, sans recours à une quelconque forme de recours collectif, et exclusivement par un tribunal compétent ; (b) toutes les réclamations, tous les jugements et toutes les récompenses seront limités aux frais réels encourus, y compris les frais liés à la participation à cette Offre, mais en aucun cas aux honoraires d'avocat ; et (c) en aucun cas le participant ne sera autorisé à obtenir des dommages-intérêts, et le participant renonce par la présente à tout droit de réclamer des dommages-intérêts punitifs, accessoires et consécutifs et tout autre dommage, autre que les frais réels, et tout droit de voir les dommages-intérêts multipliés ou augmentés d'une autre manière. Tous les problèmes et questions concernant la construction, la validité, l'interprétation et l'applicabilité des présentes conditions générales, ou les droits et obligations du participant et du promoteur dans le cadre de cette offre, seront régis et interprétés conformément au droit suisse, sans tenir compte du choix de la loi ou des règles de conflit de lois. Tout litige découlant des présentes conditions générales sera réglé par les tribunaux compétents de Lausanne, en Suisse. Ces tribunaux ont une compétence exclusive.

12. LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ. LE PROMOTEUR NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION ET NE DONNE AUCUNE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT L'OFFRE OU LA PARTICIPATION DU PARTICIPANT À L'OFFRE. EN PARTICIPANT À L'OFFRE, LE PARTICIPANT ACCEPTE DE DÉGAGER DE TOUTE RESPONSABILITÉ LE PROMOTEUR ET SES EMPLOYÉS, DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS, ACTIONNAIRES, AGENTS, REPRÉSENTANTS, AINSI QUE LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES, FILIALES, SOCIÉTÉS MÈRES, AGENCES DE PUBLICITÉ, DE PROMOTION ET D'EXÉCUTION, ET CONSEILLERS JURIDIQUES, EN CAS DE PERTES, DOMMAGES, DROITS, RÉCLAMATIONS ET ACTIONS DE TOUTE NATURE EN RAPPORT AVEC L'OFFRE OU RÉSULTANT DE L'ACCEPTATION, DE LA POSSESSION OU DE L'UTILISATION D'UN CADEAU, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES CORPORELS, LE DÉCÈS ET LES DOMMAGES MATÉRIELS, AINSI QUE LES RÉCLAMATIONS FONDÉES SUR LES DROITS DE PUBLICITÉ, LA DIFFAMATION OU L'ATTEINTE À LA VIE PRIVÉE.